

CONSEIL GENERAL DE TARTEGNIN

Procès-verbal de la séance du 25 juin 2019

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018
3. Assermentations éventuelles
4. Préavis N° 1/2019 – Comptes 2018
 - 4.1 Rapport de la commission de gestion
5. Préavis N° 2/2019 – Rapport de gestion 2018 de la Municipalité de Tartegnin
 - 5.1 Rapport de la commission de gestion
6. Préavis N° 3/2019 – Demande de crédit pour le remplacement de la conduite d'eau potable communale et des vannes de concession, sur le domaine public, pour le secteur « Rue des Pressoirs au carrefour Rue du Terroir »
 - 6.1 Rapport de la commission de gestion
7. Préavis municipal N° 4/2019 – Demande d'un crédit d'étude en vue de l'achat de la parcelle 84 et de la rénovation et transformation du bâtiment qui abrite le restaurant Le Serpolet
 - 7.1 Rapport de la commission de gestion
8. Nomination du bureau du Conseil
 - 8.1 Election du/de la Président/e
 - 8.2 Election du/de la Vice-Président/e
 - 8.3 Election des scrutateurs
9. Nomination d'un/e délégué/e suppléant/e pour le Conseil intercommunal de la Région de Nyon
10. Communications des délégués aux Conseils intercommunaux
11. Communications de la Municipalité
12. Divers et propositions individuelles

1. Appel

Présents	28
Excusés	9
Absents	7

2. Adoption du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

3. Assermentations

Mme Floriane Munier a été assermentée.

Le Conseil compte au 25 juin 2019 : 45 membres.

4. Préavis N° 1/2019 – Comptes 2018

M. le Président passe la parole à la Municipalité, M. Michael Duc pour la lecture du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion, Mme Isabelle Barraud.

Le Président ouvre la discussion sur ce préavis.

Concernant le cadeau offert à Mme Ducret pour les 20 ans du Serpolet, M. J.-D. Quiblier précise que la commune a en fait participé à hauteur de Fr. 895.50 et non de Fr. 1791.00 : Le groupement ayant versé Fr. 895.00. Ce montant sera comptabilisé en 2019.

Il n'y a pas d'autres interventions, le Président passe au vote:

Le préavis municipal N° 1/2019 est accepté à l'unanimité.

5. Préavis N° 2/2019 – Rapport de gestion 2018 de la Municipalité de Tartegnin

M. le Président passe la parole à la Municipalité, Mme Marlyse Dentan, pour la lecture des conclusions du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion, M. Olivier Sauzet.

Le Président ouvre la discussion sur ce préavis. Il n'y a pas d'intervention, le Président passe au vote:

Le préavis municipal N° 2/2019 est accepté à l'unanimité.

6. Préavis N° 3/2019 – Demande de crédit pour le remplacement de la conduite d'eau potable communale et des vannes de concession, sur le domaine public, pour le secteur « Rue des Pressoirs au carrefour Rue du Terroir »

M. le Président passe la parole à la Municipalité, M. Stéphane Jayet, pour la lecture du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion, M. Bertrand Pasche.

Le Président ouvre la discussion sur ce préavis :

M. J-Ch. Koenig demande si d'autres devis ont été demandés.

M. St. Jayet : une soumission est faite entre 2 ou 3 prestataires.

M. St. Bätzner demande ce qu'il en est de l'état général des conduites. Un contrôle régulier est-il prévu concernant l'état des vannes ?

M. St. Jayet : le but est de remplacer tout le tronçon mentionné dans le préavis. Il se peut que d'autres travaux soient à envisager par la suite.

Un plan de contrôle des vannes et des fontaines est prévu dans ce préavis.

Les travaux sont planifiés sur juillet et août, période pendant laquelle il n'y aura pas de bus scolaires, ce qui diminuera légèrement les nuisances.

M. G. Sintès regrette que les coûts n'aient pas été plus détaillés, afin d'en avoir une meilleure compréhension.

M. St. Jayet : Les éléments ont été donnés à la commission de gestion et ils sont à disposition.

Il n'y a pas d'autre intervention, le Président passe au vote:

Le préavis municipal N° 3/2019 est accepté, moins une abstention.

7. Préavis municipal N° 4/2019 – Demande d'un crédit d'étude en vue de l'achat de la parcelle 84 et de la rénovation et transformation du bâtiment qui abrite le restaurant Le Serpolet

M. le Président passe la parole à la Municipalité, M. Michael Duc, pour la lecture du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion, M. Yves Blanchard.

Le Président ouvre la discussion sur ce préavis :

M. G. Sintès : A-t-on une idée grossière du prix de la parcelle ?

M. M. Duc : Le prix de vente du bâtiment est officiel : Fr. 1'390'000.-.

M. J-Ch. Koenig : Le bistro sera fermé bien avant la finalisation de l'étude. Quand pourra-t-il être réouvert ?

Mme M. Dentan : La municipalité n'a pas été informée à l'avance de la vente du bâtiment, mais une priorité a été donnée à celle-ci par le propriétaire. Le bistro ne pourra pas être maintenu ouvert quelle que soit l'issue de la vente, vu les travaux à réaliser. Un plan financier sera présenté lors du prochain Conseil général le 27 août prochain.

M. P. Munier : Le droit de priorité est à bien-plaire du propriétaire.

Mme V. Evans : Demande s'il n'est pas possible d'acheter maintenant le bâtiment et de garder ainsi le bistro et de faire les travaux par la suite.

Mme M. Dentan : Des travaux de mise en conformité totale du bâtiment devront obligatoirement être entrepris lors du changement de propriétaire, le bistro devrait donc de toute façon être fermé pour un temps.

Il n'y a pas d'autre intervention, le Président passe au vote:

Le préavis municipal N° 4/2019 est accepté, moins trois abstentions.

8. Nomination du bureau du Conseil

8.1 Election du/de la Président/e M. Claude-Alain Piguët

8.2 Election du/de la Vice-Président/e M. Jean-Charles Koenig

8.3 Election des scrutateurs Mme Valérie Blanchard

M. Etienne Blanchard

Suppléants

M. Nicolas Jaccoud

M. Yves Blanchard

Commission de gestion

Bertrand Pasche reste président de la commission et les autres membres et suppléants restent inchangés.

9. Nomination d'un/e délégué/e suppléant/e pour le Conseil intercommunal de la Région de Nyon

Mme Danielle Collomb
Suppléant/e

reste déléguée
personne ne s'est proposé : à trouver

10. Communications des délégués aux Conseils intercommunaux

AIER – Association pour l'épuration des eaux de Rolle et environs

M. St. Jayet : Il n'y a pas terrain, donc le projet ne peut pas voir le jour pour l'instant.

M. E. Blanchard demande si le projet de modernisation de la STEP de Rolle concernant les micro-polluants est toujours d'actualité.

M. St. Jayet : l'étude a été faite et les coûts pour la STEP de Rolle sont déjà connus

11. Communications de la municipalité

1. Marlyse Dentan :

Projet de fusion : Il y a des inquiétudes face aux difficultés des liquidités de la commune de Rolle dus à la nouvelle formule de péréquation et aux effets de la réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III) entrée en vigueur en 2019. Le processus de fusion en est donc affecté. Ce soir devait être voté la convention de fusion, mais cela n'a pas été possible vu qu'il est impossible actuellement de définir un taux d'imposition. Mme M. Dantan fait la lecture du communiqué émanant du comité de pilotage du projet de fusion.

M. St. Bätzner : C'est le canton qui pousse les communes à fusionner. Pourquoi si peu de soutien ?

Mme M. Dentan : En effet, la commune de Rolle a demandé à se faire entendre au niveau du canton et auprès de l'union des communes vaudoises, pour l'instant sans succès.

Plan canicule : Lancé au bout de 3 jours consécutifs à une température de plus de 34°C, ce plan concerne les personnes âgées, enfants et personnes malades. Les communes doivent s'assurer que ces personnes soient informées et soutenues.

2. Jacques Serneels

Parcs : Le bouleau de la place de jeu demande de plus en plus de soins et après analyse faite par un paysagiste, il va falloir le faire abattre et le remplacer par une essence plus adaptée au lieu.

3. Stéphane Jayet

Déchetterie : La benne des déchets encombrants pose toujours problème. Trop de petits déchets, qui devraient aller dans les sacs taxés, y sont déposés. Des mesures sont prises pour palier à ce problème.

Mondial de fondue : Les travaux avancent. Des sponsors ont identifié le Mondial de fondue comme étant d'utilité régionale pour le développement touristique et une subvention va être reçue. M. S. Jayet remercie le comité d'exception du Mondial de fondue !

12. Divers et propositions individuelles

Le Président ouvre la discussion :

M. E. Blanchard : Lors de l'abattage du bouleau, il faudra veiller à la valise enterrée lors de l'inauguration de celui-ci il y a plus de 25 ans !

M. J.-Ch. Koenig : Y a-t-il une fontaine qui fonctionne avec l'eau du réseau ? Est-ce que les sources tarissent, vu qu'il semble y avoir moins de débit ?

St. Jayet : celle qui se trouve à côté du Serpolet fonctionne à l'eau du réseau. Le débit est réglé relativement bas. De plus l'eau est arrêtée d'octobre à février.

La deuxième fontaine fonctionne à l'eau de source avec un débit relativement important, sauf actuellement ; des travaux sont en cours.

Mme V. Evans demande s'il n'était pas envisageable de replanter de vrais arbres plutôt que les buissons actuels.

Mme M. Dentan : Il a été décidé de ne pas replanter des arbres, vu leur envergure qui pourrait poser problème par la suite.

Mme Fl. Munier : Est-ce que les platanes coupés étaient répertoriés au registre cantonal des arbres ? Peut-on voir les arbres classés au niveau de la commune ?

Mme M. Dentan : Ils n'étaient pas répertoriés de par leur gabarit. Il existe un plan des arbres qui peut être consulté.

Mme I. Royer : Le tilleul dans la propriété Degoumoens semble perdre beaucoup de branches lors d'orages. Qu'en est-il de la sécurité ?

Mme M. Dentan : Cet arbre est régulièrement contrôlé et entretenu. Il ne devrait pas poser de problème. Toutefois, la Municipalité va suivre la question.

Il n'y a plus d'intervention, le Président clôt la séance, qui est levée à 9h35, et invite l'assemblée à un apéritif.

Le prochain conseil général aura lieu le 27 août 2019

Claude-Alain Piguet
Président



Béatrice Tellenbach,
Secrétaire

